

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sel & Vermois

Le Mag'

2023 Votre Communauté de Communes en transition



Vers un service des déchets ménagers plus vertueux (p. 12)



Retour en régie du service des eaux (p. 16)

Janvier 2023

ÉDITO

Mesdames, Messieurs,


David FISCHER

Notre Communauté de Communes s'affirme comme un territoire dynamique entre le Lunévillois et la Métropole.

Notre développement économique est significatif avec 17 cessions de parcelles sur la ZAC des Sables depuis 2020 pour un montant global supérieur à 6 millions d'euros. Notre politique habitat est opérationnelle avec des outils qui participent à la réhabilitation des centres-villes des communes urbaines. Ces atouts essentiels démontrent une attractivité qui contribue au développement des communes du Sel & Vermois.

En cette nouvelle année, deux sujets majeurs seront d'actualité.
L'eau et l'assainissement avec une reprise en régie de la gestion. Cette décision responsable favorisera notre relation directe avec vous, usagers. Elle apportera réactivité et efficacité. Une amélioration significative de la gestion des fuites et des rendements des réseaux d'eaux des communes, trop longtemps en dessous des objectifs fixés dans les contrats de délégations de services publics, est déjà constatée. Sans omettre une optimisation budgétaire qui permettra d'accroître notre capacité d'investissement pour entretenir les installations.
La gestion des déchets avec un plan d'action 2023-2026 qui s'impose à nous pour éviter une envolée des coûts engendrées par une hausse excessive de la taxe sur les activités polluantes. Il devient indispensable de trier nos déchets. Avec détermination mais sans précipitation nous nous orientons vers un passage à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Cette année 2023 sera une année de transition où les outils utiles à une optimisation seront mis en place et où la construction de notre seconde déchetterie sera engagée.

Notre Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois en lien avec les communes du territoire contribue à donner du sens à l'action pour poursuivre l'évolution d'un territoire où il fait bon vivre.

Les élus communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023.

Bien chaleureusement

SOMMAIRE

2 Édito
3 L'actualité de la CCPSV
4 Économie et coopération
8 Finances et insertion
10 Habitat, aménagement et mobilité
12 Environnement et transition énergétique
15 Cycle de l'eau
18 Promotion du tourisme
20 Les rendez-vous en Sel & Vermois

Directeur de publication : David FISCHER

Rédaction et mise en page : Services communautaires

Crédits photographiques et illustrations : Communauté de Communes

L'ACTUALITÉ DE LA CCPSV

Les publications de la CCPSV se dématérialisent

À l'heure où la transition écologique mais également numérique est un sujet d'actualité, la Communauté de Communes dématérialise certaines de ses publications. Cette décision a été prise également dans un souci d'économie lié à l'augmentation drastique du coût d'impression et de distribution.

Quels changements sont à prévoir dans nos publications ?

Les lettres d'informations Eau et Assainissement, Projet de territoire et l'Observatoire de l'Habitat ne seront plus imprimées et distribuées en porte-à-porte. Elles seront mises en ligne sur notre site Internet. Lors de leur parution, une information sera postée sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram : @cc-seletvermois). Ces publications seront également diffusées sur la newsletter L'Actu Sel & Vermois.



Le Mag' est également dématérialisé. Une version rétrospective de l'année en format papier sera diffusée dans votre boîte aux lettres une fois par an.

De grands changements sont à prévoir au niveau du service de gestion des déchets ménagers (voir pages 12-13 de ce Mag). C'est pourquoi les élus ont opté pour une diffusion de ces informations en format papier et numérique.

Comment m'abonner à L'Actu Sel & Vermois ?



Je **me rends** sur le site Internet de la CCPSV : www.cc-seletvermois.fr

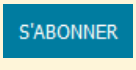

En dessous de l'agenda se trouve un encart Newsletter. J'y rentre **mon adresse mail** et je clique sur **s'abonner**.



Chaque mois, **je reçois l'Actu Sel & Vermois** dans ma boîte aux lettres. J'y retrouve les dernières infos concernant la CCPSV et les publications dématérialisées lors de leurs parutions.



ÉCONOMIE ET COOPÉRATION

L'agriculture en Sel & Vermois

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle



Luc BINSINGER

Vice-Président délégué à l'économie du territoire et la coopération intercommunale

Quelques chiffres

61 % du territoire valorisé par l'agriculture
7 777 ha de surface agricole utile (SAU) équilibrée entre terres cultivées et prairies
59 sièges d'exploitations agricoles sur le territoire
65 autres sièges basés en dehors du territoire cultivent 11% de la surface du territoire
150 hectares : moyenne de la surface agricole utile par exploitation
15 % des exploitations sont propriétaires de l'ensemble de leur parcellaire

Les exploitations de notre territoire

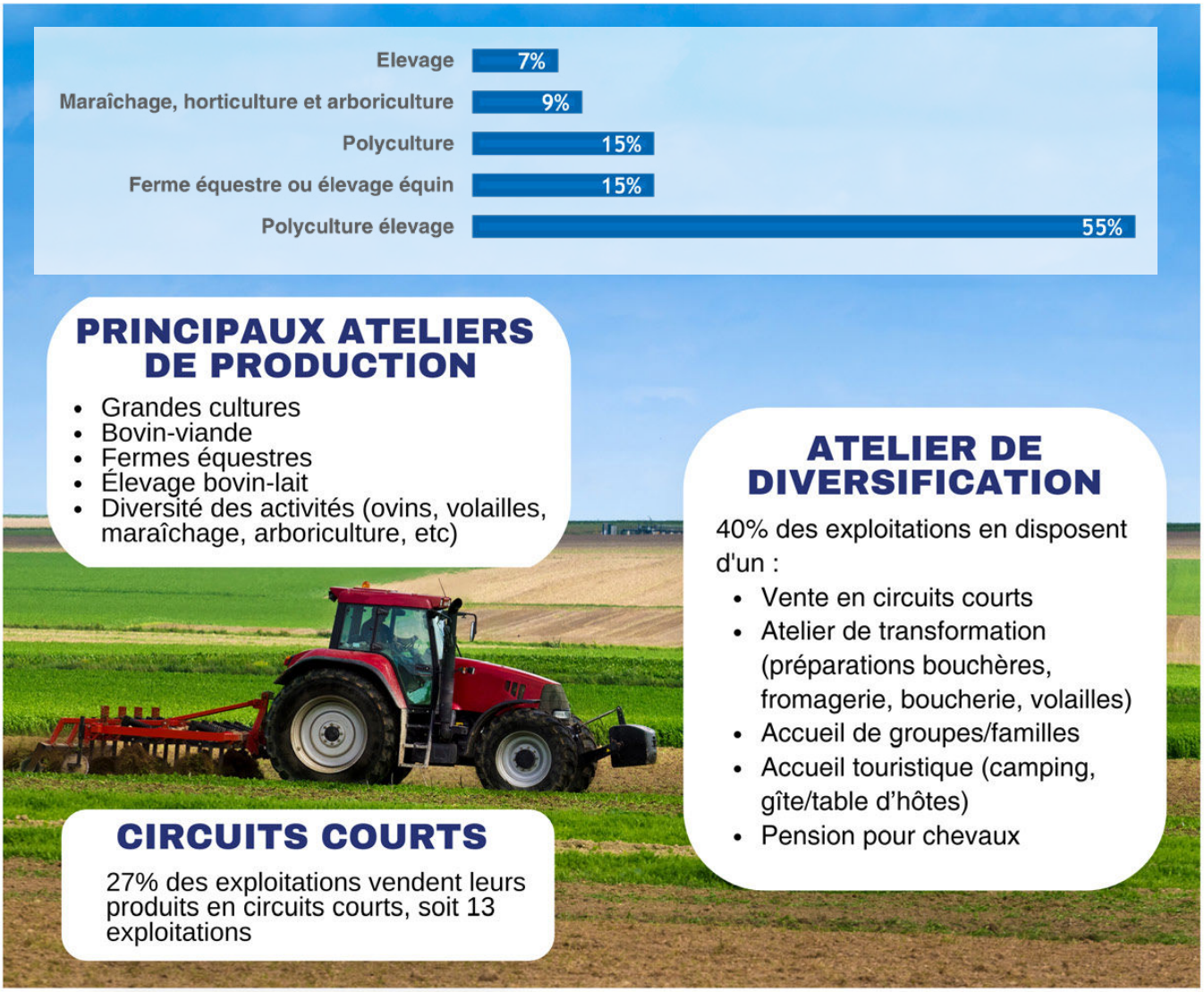

L'activité agricole du territoire est également marquée par un engagement dans des démarches qualitatives, vertueuses et environnementales.

Zoom sur les circuits courts

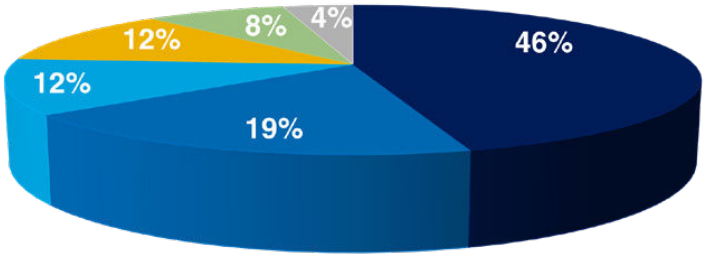

Portrait des chefs d'exploitation du Sel & Vermois

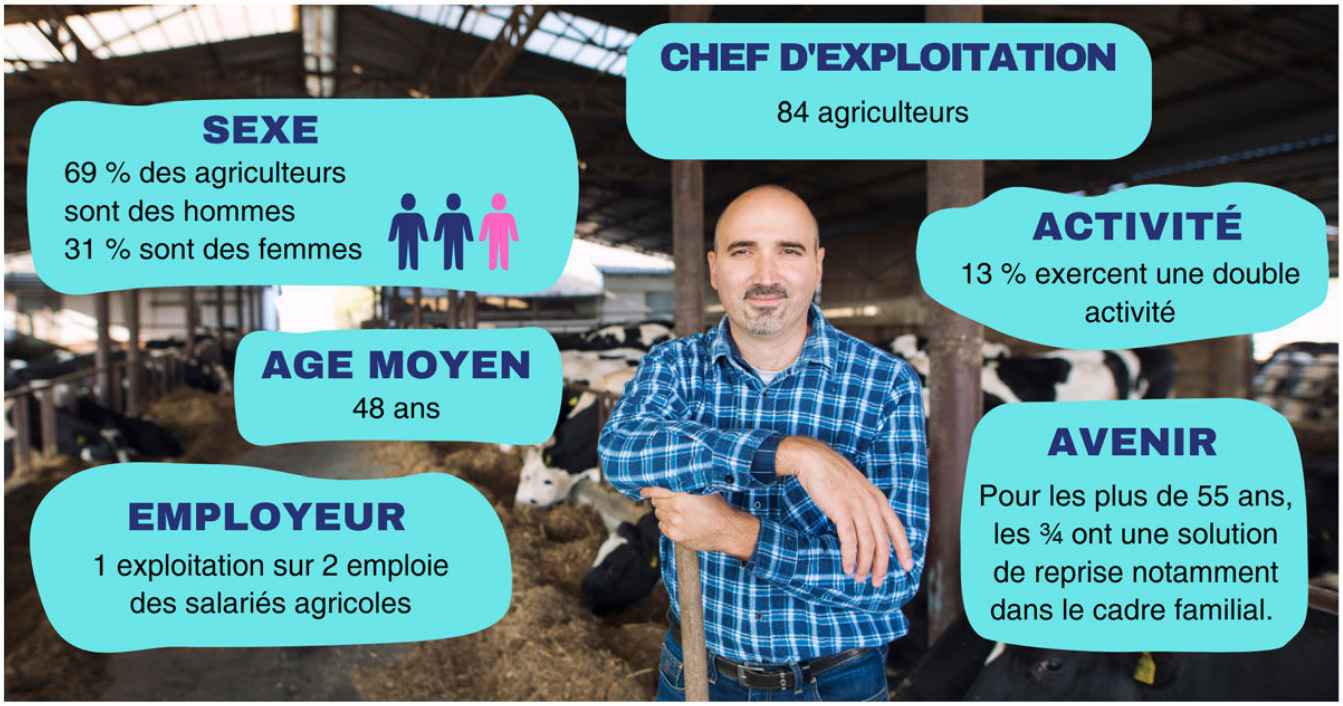

Zoom sur la filière équine

Orientations technico-économiques des structures disposant d'un atelier équin





18
structures équestres, professionnelles agricoles ou non

Un soutien aux commerces de proximité

Portrait de Jessica EDOUARD, 31 ans et cheffe d'entreprise du STUDIO JEPHOTOGRAPHIE

Il y a 3 ans, Jessica Edouard a décidé de se reconvertir et devenir photographe professionnelle et cheffe d'entreprise. Après avoir été responsable commerciale, elle a décidé de vivre de sa passion, la photographie. Grâce à sa précédente vie professionnelle, elle s'est enrichie d'une expérience et d'une expertise, qui la confortent et la consolident dans sa nouvelle activité. Elle a réussi à mener sa vie professionnelle sans sacrifier sa vie personnelle.



Jessica EDOUARD, créatrice d'émotions

Dombasloise de cœur, c'est tout naturellement qu'elle a choisi d'ouvrir sa boutique d'atelier professionnel de la photographie à Dombasle-sur-Meurthe en 2022. ***« Une ville au caractère familial où règne la bonne ambiance »***, exprime-t-elle.



Les prestations qu'elle propose explorent l'étendue des possibles en matière de photographie. Là où elle peut créer et s'émanciper, elle n'hésite pas : de la séance photo classique (pièce d'identité, passeport, portait de famille) à de l'habillage prêté pour des mises en scène au reportage de mariage en passant par des spécialités rares de séances photo de maternité, dit de bain de lait ou encore de mise à disposition d'une borne photo mobile.

Jessica réalise de magnifiques clichés depuis son studio qu'elle a aménagé avec goût en chic bohème ou directement chez le client. Elle réalise elle-même ses tirages dans son laboratoire au sein de sa boutique. Comme elle le dit si bien : ***« Je crée vos plus beaux souvenirs et je m'assure de vous sublimer encore plus que vous ne l'êtes déjà. »***

Elle voyage beaucoup à l'étranger dans le cadre de son activité et commence à être connue et reconnue grâce à des prix obtenus lors de concours photo à l'international. Lors du de l'AFNS AWARD 2022, elle a obtenu le premier prix pour la qualité et l'atmosphère de ses photographies.

Désormais, ce qui l'intéresse vraiment c'est de se faire connaître un peu plus sur le territoire Sel & Vermois. D'une sensibilité rare, n'hésitez surtout pas à vous rendre à sa boutique.

CONTACT
Studio Jephotographie
5 bis, rue Gabriel Péri - Dombasle-sur-Meurthe
www.jephotographie.fr



Un soutien de la CCPSV pour son atelier
La CCPSV lui a proposé un accompagnement dans la rénovation et l'aménagement de la boutique (enseigne, agencement intérieur) ainsi que dans l'acquisition de matériel indispensable (imprimante numérique) à son activité.



Des aides à l'amélioration des centres-villes urbains
La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois conduit actuellement une opération d'aide à la rénovation des vitrines, enseignes et espaces d'accueil des commerces de proximité afin d'accompagner les professionnels dans leurs projets.

Le dispositif a pour objectif de garantir des projets de qualité afin de conforter l'attractivité commerciale du centre-ville de Dombasle-sur-Meurthe, St Nicolas de Port, Varangéville et Rosières-aux-Salines.



Une mutualisation entre la Communauté de Communes et les communes du territoire



Les collectivités du territoire Sel & Vermois s'organisent au mieux pour rendre aux habitants le meilleur service public possible, accessible et au meilleur cout. L'efficience du service public est notre priorité.

Un de nos objectifs est la réalisation d'économies à l'échelle de la Communauté de Communes et des communes membres. La démarche de mutualisation est indispensable dans un contexte de crise énergétique dont les conséquences pèsent fortement sur le budget des collectivités.

Le balayage mécanique
La Communauté de Communes et 13 des communes du territoire ont fait le choix d'assurer le balayage des voiries et des équipements intercommunaux en commun. Ce regroupement permettra in fine de réaliser une économie de 40 % sur cette dépense (plus de 80 000 euros par an).

Les assurances obligatoires
Dans cette même logique de mutualisation, 3 communes, 1 syndicat et la Communauté de Communes se sont associés pour souscrire leurs assurances obligatoires.

FINANCES ET INSERTION

Finances



Philippe JONQUET

Vice-Président délégué aux finances, à l'emploi et l'handicap

Le fermeture de la Trésorerie de St Nicolas de Port

Depuis le 1er janvier 2023, la seule trésorerie présente sur le territoire Sel & Vermois a fermé ses portes. C'est la conséquence de la réforme des finances publiques décidée par l'État.

Je règle mes impôts :

Pour régler mes impôts, amendes et factures de service public (facture d'eau…) dotés d'un code barre Datamatrix, je peux utiliser le paiement de proximité .

Mode d'emploi du paiement de proximité :



Je me rends chez un buraliste partenaire * agréé avec mon titre de recette.



Le buraliste scanne le Datamatrix.



Je paie soit en carte bancaire soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €.



Il me remet un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si je le demande.

*** Buralistes partenaires sur le territoire Sel & Vermois :**

À Dombasle-sur-Meurthe :
- La Française, 6 rue Mathieu de Dombasle
- Tabac Cadeaux Boura, 53 rue Gabriel Péri
- Tabac Dombaslois, 108 avenue du Général Leclerc

À Rosières-aux-Salines :
- Tabac Presse, 20 place Saint Pierre

À St Nicolas de Port :
- Aux oiseaux, 4 place de la République
- Tabac Presse Loto Nicolas, 65 rue Anatole France

À Varangéville :
- Tabac Pfeiffer, 3 rue du Colonel Fabien

Je souhaite être informé ou accompagné dans mes démarches :

Je m'adresse à l'Espace France Service.

Lundi	14h - 17h
Mardi, mercredi, jeudi	9h - 12h 14h - 17h
Vendredi	9h - 12h 14h - 16h30

CONTACT
13A rue Anatole France
à St Nicolas de Port
03 83 45 14 17
ccas-franceservices@saintnicolasdeport.fr



Un pacte fiscal et financier pour le territoire Sel & Vermois



De fortes contraintes pèsent sur les budgets des collectivités : réduction brutale des dotations de l'État aux collectivités locales, conjoncture économique défavorable et réduction des capacités à investir.

Comme l'ensemble des intercommunalités, le territoire Sel & Vermois a dessiné son projet de territoire. En 2021, vous avez été nombreux à contribuer à sa définition en participant à la concertation. Pour financer ce projet, les élus ont adopté, en septembre 2022 un pacte fiscal et financier.

Ce dernier redéfinit les relations financières entre les communes et votre intercommunalité. Il permettra une meilleure optimisation des finances publiques pour mettre en œuvre ce projet.

Les mots d'ordre de ce pacte : un territoire dynamique, une solidarité entre les communes et l'intercommunalité, un regard commun tourné vers l'avenir.

Insertion

L'actualité de la Mission Locale

Johanna MIFSUD, employée de la Mission Locale du Grand Nancy remplace Ludovic CAUCHIE depuis septembre 2022.

Elle travaille en binôme avec Séverine PARDIEU, conseillère insertion de la Communauté de Communes.

Toutes deux accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans du territoire pour les aider à entrer dans la vie professionnelle.

Séverine PARDIEU assure également des permanences à l'Espace France Services de St Nicolas de Port.

Vous avez moins de 26 ans, vous habitez le territoire et souhaitez être suivi par un conseiller Mission Locale ?
Pour obtenir un rendez-vous, contacter un de nos conseillers.



Johanna MIFSUD et Séverine PARDIEU

CONTACT
Séverine PARDIEU : 03 83 45 84 44 ou s.pardieu@cc-seletvermois.fr
Johanna MIFSUD : 03 83 20 98 06 ou jmifsud@mde-nancy.org

HABITAT, AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

Habitat



Florence PICARD

Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, l'habitat et la mobilité

Signature d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire, le 16 novembre 2022, en présence de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un outil complémentaire à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU). Celui-ci vise une requalification d'ensemble des centres-villes. Il facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux et plus globalement le tissu urbain des communes de Dombasle-sur-Meurthe, St Nicolas de Port, Varangéville et Rosières-aux-Salines.



Signature de la convention de l'ORT

L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, Dombasle-sur-Meurthe, les trois autres communes urbaines, l'État et ses établissements publics, la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle et l'Établissement Public Foncier du Grand Est.

Quels avantages ?

Pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire, l'ORT propose une large palette d'outils au service des intérêts communs, à savoir :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'éligibilité au dispositif Denormandie dans l'ancien avec possibilité de défiscalisation des travaux
- Favoriser la rénovation des logements des quartiers anciens dégradés grâce au dispositif de défiscalisation Denormandie

Mobilité

Le Transport à la demande (TAD) : favoriser les déplacements de nos seniors

Le vieillissement de la population s'accélère sur notre territoire entre 2009 et 2019 (+ 11,6 %). La CCPSV s'adapte à vos besoins de déplacements.

Pour vos déplacements, pensez TAD !





La vignette Crit'air pour certains de vos déplacements dans le Grand Nancy

La circulation différenciée peut être mise en place sur le Grand Nancy lors des pics de pollution prolongés depuis le 1er juin 2021. Vous pouvez utiliser votre véhicule selon son classement environnemental identifié sur la vignette Crit'Air.

Pour commander votre vignette, il suffit de vous munir de votre carte grise et de vous connecter sur www.certificat-air.gouv.fr (attention aux sites frauduleux). La vignette coûte 3,70 € (frais de port inclus) pour un véhicule immatriculé en France métropolitaine, elle vous sera envoyée à votre domicile. Elle est valable pendant toute la durée de vie du véhicule et dans toute la France.

Aménagement du territoire

Fin du chantier de déploiement de la fibre

A l'initiative de la Région Grand Est, dans le cadre du Plan Très Haut Débit, en complément des initiatives des différents territoires comme le Sel & Vermois, le déploiement de la fibre, assuré par le réseau LOSANGE se termine.

Le taux de couverture de la fibre est désormais supérieur à 80% pour la plupart des communes. Seules Varangéville, Rosières-aux-Salines et Hudiviller ont une couverture comprise entre 50% et 80%. Toutefois, le territoire sera totalement couvert dans quelques semaines. Et pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent demander leur raccordement fibre auprès d'un opérateur de leur choix.

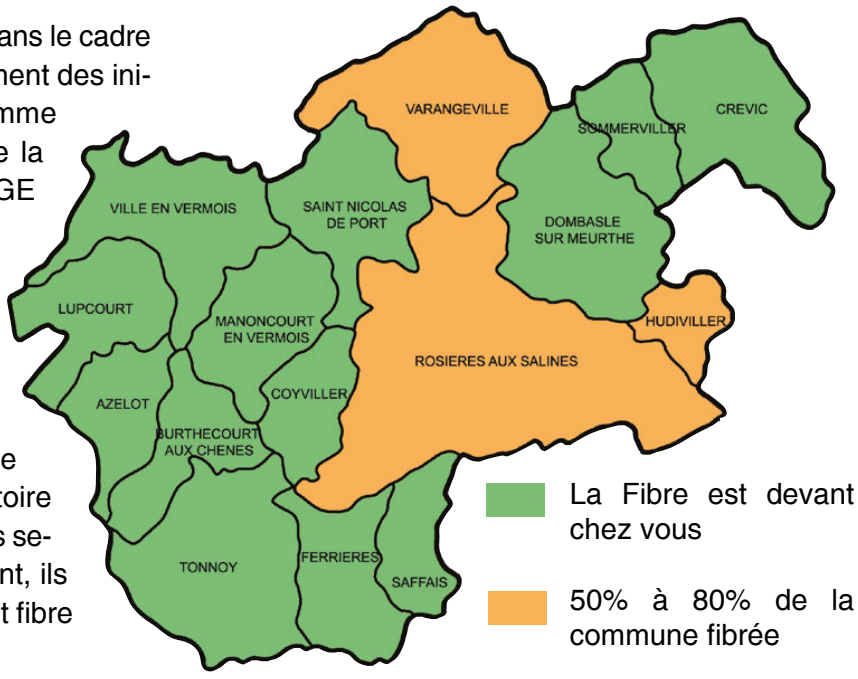

Particuliers, entreprises, vous rencontrez des difficultés de raccordement ou vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ?
La Communauté de Communes est l'interlocuteur privilégié pour la fibre dans votre commune. Elle vous accompagne en cas de difficultés rencontrées lors de l'installation de la fibre.

La CCPSV finance l'installation des 14 629 prises sur son territoire.

CONTACT
Service Aménagement, Développement du territoire
03 83 45 23 32

www.cc-seletvermois.fr
@ccseletvermois
Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

Le très haut débit

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Environnement

Vers un service des déchets plus vertueux

Afin de maîtriser les coûts et de diminuer l'impact de l'augmentation de votre taxe foncière, la Communauté de Communes a décidé de faire évoluer le service déchets dès les prochains mois. Une part incitative à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera instaurée dès 2025.

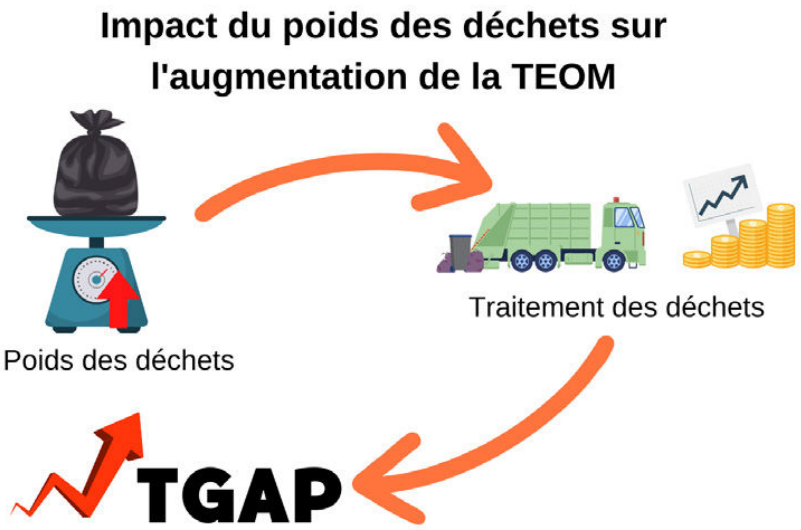

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), présentée dans le Mag n°25, va continuer de s'accroître fortement ces prochaines années. Cette taxe, fixée par l'État, s'applique notamment au traitement des ordures ménagères.



Véronique DEL FABRO

Vice-Présidente déléguée à l'environnement et la transition énergétique

De la TEOM à la TEOM incitative

Le passage de la TEOM à la TEOM incitative permettra d'obtenir des résultats très significatifs en matière de réduction et valorisation des déchets. Il récompense les foyers vertueux produisant peu de déchets.

Vers une collecte des hétérogènes adaptée

Afin de privilégier la valorisation des déchets (déchetterie ou reprise), le service des déchets encombrants change : payant par l'usager (135 € par passage) et sur rendez-vous.

Plus d'infos sur la page **Encombrants**.

TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) =

Part fixe

basée sur la valeur locative (taxe foncière)



Part incitative

basée sur le nombre de levées par année pour les ordures ménagères

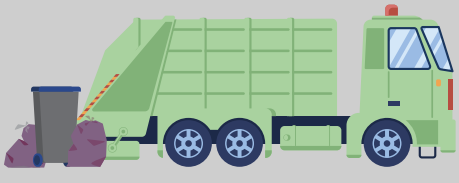

2022

Habilitation d'agents assermentés

Ces agents seront assermentés pour constater les infractions relatives aux déchets.

Règlement de collecte

Il a été voté lors du conseil communautaire du 08/12/2022.

2023

Remplacement des sacs de tri par des bacs

Les foyers vont être dotés de bacs jaunes, contenants durables plus vertueux, plus solides, de plus grande capacité et moins coûteux.

Remplacement des bacs Ordures Ménagères (OM) par des bacs pucés

Les anciens bacs OM seront remplacés par des bacs pucés et adaptés au foyer.

Baisse de fréquence des collectes des ordures ménagères et sélectives

Grâce à l'extension des consignes de tri et aux aides à l'achat de composteurs et broyeurs, les tonnages d'OM ont baissé. Les nouvelles fréquences seront plus adaptées aux flux réels et permettront de réduire l'impact carbone avec moins de véhicules en circulation.

2024

Comptabilisation des données de l'année 2024

Le nombre de levées par foyer sera comptabilisé pour pouvoir calculer la part incitative de la TEOM incitative 2025.

Ouverture d'une 2ème déchetterie

Cette déchetterie plus adaptée avec un espace réemploi est prévue courant 2024.

Dernière année de la TEOM

La TEOM est basée uniquement sur la taxe foncière (valeur locative).

2025

Première année de la TEOM incitative

La TEOMi sera calculée sur la base locative du logement auquel s'ajoute une part incitative (nombre de levées du bac OM pour le foyer comptabilisé l'année précédente).

LA CCPSV VOUS PROPOSE DES OUTILS POUR VOUS AIDER À RÉDUIRE VOS DÉCHETS



AIDE À L'ACHAT D'UN BROYEUR À DÉCHETS VÉGÉTAUX

pour diminuer votre production de déchets végétaux

AIDE À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

pour valoriser vos biodéchets de cuisine





ANNUAIRE DE RESSOURCES LOCALES

pour consommer différemment avec des solutions tout près de chez vous

GUIDE DES DÉCHETS

pour trouver toutes les infos pratiques concernant les déchets





5R : LA P'TITE ASTUCE DU LUNDI

pour trouver des infos de saison, rendez-vous tous les lundis sur facebook @ccseletvermois

REPAIR CAFÉ

pour réparer au lieu de jeter. Retrouvez les premières dates de la tournée 2023 en page 20



L'Axe Vert : 210 km d'itinéraires de randonnée désormais entretenus et balisés

Grâce à un travail considérable assuré par l'association Rando Sel et Vermois, 24 boucles sont ouvertes au public. 210 km d'itinéraires sont ainsi entretenus et balisés pour assurer aux randonneurs des parcours de qualité et sécurisés.

À ce titre, nous voulons remercier l'association, ses baliseurs et aménageurs bénévoles sans qui la Communauté de Communes ne pourrait vous proposer ces sentiers.

Si malgré tout le soin apporté à l'entretien des sentiers, vous rencontriez une anomalie (décharge sauvage, problème de balisage, chute d'arbre), merci de nous la signaler.

Vous souhaitez découvrir notre territoire singulier ?
Venez emprunter nos circuits d'une heure à une journée. Vous pouvez désormais télécharger gratuitement les circuits de randonnée via notre site Internet.





Entretien et balisage de l'Axe Vert par l'association Rando Sel & Vermois

CONTACT
CCPSV
03 83 45 23 32
www.cc-seletvermois.fr

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Votre Communauté de Communes s'engage dans la transition énergétique



Un PCAET, c'est quoi ?
C'est un document d'analyse et de planification territoriale pour les 10 prochaines années (horizon 2030). Il fixe des objectifs chiffrés et propose un plan d'actions pour les atteindre.

Quels enjeux ?
- Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Intégrer l'enjeu de la qualité de l'air dans l'objectif de réduction des GES
- Réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

L'actualité du dossier
Les élus communautaires ont validé le diagnostic le 13 décembre 2022.

Un séminaire à destination des élus aura lieu le 26 janvier 2023. Il s'agira de définir la stratégie communautaire en matière d'adaptation au changement climatique.

CYCLE DE L'EAU

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Demandez le « diagnostic inondations » de votre habitation, c'est gratuit !

La CCPSV a délégué à l'Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon (EPTB) la mission de prévention des inondations. L'EPTB vous propose de réaliser gratuitement un « diagnostic inondations » de votre habitation pris en charge par la cotisation que la CCPSV leur verse annuellement.

Comment procéder ?



Je **contacte l'EPTB** pour prendre un rendez-vous et savoir si je suis éligible à ce dispositif. Si je suis locataire, je préviens mon propriétaire de cette démarche.



Un technicien réalisera le **diagnostic à domicile**. Ma présence est nécessaire pour fournir les informations et pour accéder à l'ensemble du domicile.



L'EPTB m'envoie un **rapport de visite**. Il détaillera les points sensibles de mon habitation et les mesures et les coûts éventuels pour la protéger.



Je reste libre de **réaliser ou non ces travaux à mes frais** subventionnables par l'État, sans échéance dans le temps.

Retrouvez plus d'infos dans la plaquette « Diagnostic Inondations » en cliquant sur l'image ci-dessous.

CONTACT
EPTB Meurthe Madon
03 83 94 55 01
contact@eptb-meurthemadon.fr

www.cc-seletvermois.fr
@ccseletvermois
Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

Sel & Vermois

Gemapi





Christopher VARIN

Vice-Président délégué au cycle de l'eau

À retenir

0 € : le diagnostic de mon habitation ne me coûte rien

Il est entièrement pris en charge par l'EPTB Meurthe Madon.

2 h : durée maximale de l'intervention

Le diagnostic est réalisé à votre domicile en votre présence et permet d'identifier les points sensibles de votre habitation.

2 mois : durée maximale d'obtention du rapport

Il liste les mesures adaptées par ordre de priorité pour réduire les dommages. Il contient une estimation du coût de ces mesures.

100 % de liberté d'action

Vous êtes libre d'effectuer ensuite les travaux préconisés, choisir les prestataires et les délais qui vous conviendront.

80 % : taux d'aide maximal

Vous pouvez percevoir des aides de l'État pour la réalisation de certains travaux de mise en conformité. L'EPTB vous accompagne dans la constitution du dossier de demande de subvention.

Eau et Assainissement

Vers un tarif unique en 2033

La loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRé) précise dans sa circulaire du 18 septembre 2017 « *L'EPCI à fiscalité propre devra tendre, dans un délai raisonnable, à une harmonisation des tarifs, afin de garantir le respect du principe d'égalité des usagers devant le service public* ».

En début de mandat 2020-2026, les élus ont voté la mise en place d'un tarif unique pour les habitants d'ici 2033 par le biais d'une convergence tarifaire d'une durée de 10 ans dès 2023.

Fin 2022, il existait 15 tarifs différents pour l'assainissement et 8 pour l'eau potable. 2,77 € TTC pour le moins élevé et 6,67€ TTC pour le prix le plus élevé, **soit un écart maximal entre les tarifs de 3,90 € TTC/m³.**

CONTACT
Service des eaux au 03 83 45 23 32 ou servicedeseaux@cc-seletvermois.fr

Quel tarif en 2033* ?
Le prix du m³ d'eau rapporté à une facture de 120 m³ visée en 2033 sera de 4,77 €/m³ TTC hors redevances de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (pour comparaison au niveau national : 4,19€/m³ au 1er janvier 2020). Ce prix pourra être maîtrisé grâce à un changement de gestion des services.

Reprise en régie communautaire des modes de gestion pour l'eau et l'assainissement

L'année 2023 marquera un important changement d'organisation pour les services publics d'eau et d'assainissement sur le territoire Sel & Vermois. A la suite des transferts de compétence eau et assainissement le 1er janvier 2020, la CCPSV a repris les contrats et modes de gestion des communes :

- Pour la compétence Eau potable : 6 contrats de délégation de service public avec 2 opérateurs différents et 3 communes en régie.
- Pour la compétence Assainissement : 3 contrats de délégation de service public avec 2 opérateurs différents, 1 marché de prestation de service et 13 communes en régie).

La plupart des contrats de délégation de service et de prestation de service se termine au 31 décembre 2022. Ainsi, la collectivité a l'occasion d'harmoniser les modes de gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Lors du conseil communautaire du 9 décembre 2021, les élus ont acté cette décision.

Au 1er janvier 2023, le service des eaux assurera ces missions en interne avec beaucoup d'engagement. Ce nouveau mode de gestion répond à plusieurs priorités :

- Rendre efficient le service public sur notre territoire
- Mettre en place une politique tarifaire à l'échelle du territoire
- Privilégier la qualité de la relation aux usagers

Des contrats de prestation de service débuteront en parallèle au 1er janvier 2023 :

- VEOLIA Eau : Gestion des usines de production d'eau potable (Crévic, Tonnoy, Plateau du Vermois, Rosières-aux-Salines et sa station située à Velle-sur-Moselle, forage de Varangéville)
- SAUR : Gestion des stations de traitement des eaux usées (Dombasle, St Nicolas de Port/Varangéville)

**** Le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de la Région de Sommerviller-Vitrimont est le seul SIE qui perdure sur notre territoire, il maintient donc son autorité sur les communes de Sommerviller et Hudiviller en eau potable.***

16

La nouvelle gestion de l'eau potable en 2023

2022 Saur pour le SIE du Plateau du Vermois : Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coyviller, Ferrières, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Saffais, Ville-en-Vermois

2022 Saur pour la CCPSV : Crévic, Tonnoy

2022 Véolia pour la CCPSV : Rosières-aux-Salines

2022 Saur pour Hudiviller, Sommerviller : pas de changement

2022 Régie CCPSV : Dombasle-sur-Meurthe, St Nicolas de Port, Varangéville

2023 : Régie CCPSV

Contact :
03 83 45 23 32
servicedeseaux@cc-seletvermois.fr

2023 : Saur par le SIE Sommerviller-Vitrimont

La nouvelle gestion de l'assainissement en 2023

2022 Véolia pour la CCPSV : Rosières-aux-Salines

2022 Régie CCPSV : Azelot, Burthecourt-aux-Chênes, Coyviller, Crévic, Ferrières, Hudiviller, Lupcourt, Manoncourt-en-Vermois, Saffais, Sommerviller, St Nicolas de Port, Varangéville, Ville-en-Vermois

2023 : Régie CCPSV

Contact :
03 83 45 23 32
servicedeseaux@cc-seletvermois.fr

2022 Saur pour la CCPSV : Dombasle-sur-Meurthe, Tonnoy

ANIMATION DU TERRITOIRE

Promotion du tourisme



Jean-François GUILLAUME

Vice-Président délégué à l'animation du territoire

Le centre aquatique l'Atrium

Les élus ont renouvelé le contrat de l'exploitant du centre aquatique L'Atrium. La société Vert Marine poursuit l'exploitation de ce centre jusqu'au 31 décembre 2029.

La nouvelle offre de service permet, dans un contexte de crise énergétique qui pèse lourdement sur les piscines publiques, de maintenir une offre de natation performante, ainsi qu'une offre de bien-être et de remise en forme dynamisée.



Rendez-vous dans les bassins pour votre prochaine expérience aquatique ou lors des nombreux évènements organisés pour vous faire découvrir l'ensemble des activités aquatiques, sportives ou de bien-être selon vos envies.







Vos élus ont visité le centre aquatique en novembre 2022.

La visite en photos :







Éducation Populaire



Départ du projet Éducation Populaire 2022-2026

4 partenaires :

3 ans : durée du projet

135 K€/an : coût du projet

6-17 ans : âge des jeunes

4 axes :

- Engagement des jeunes
- Culture, sport, arts, ouverture aux autres
- Formation des jeunes
- Synergies entre les différents acteurs

Signature de la convention Éducation Populaire

Le 29 septembre dernier, les élus communautaire, la MJC de Saint Nicolas de Port, la MJC Jean Monnet de Dombasle-sur-Meurthe, Les Francas de Meurthe-et-Moselle et les Foyers Ruraux 54 ont signé la convention.



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Le BAFA territoire sera proposé dès février 2023 avec un stage d'été et une formation d'approfondissement fin 2023. Il permet de former les jeunes et de les investir sur le territoire.

Des chantiers jeunes

En contrepartie d'un travail fourni (travail du bois, remise en état du mobilier communal), ils bénéficient d'une compensation loisirs (une semaine dans les Vosges par exemple).

Sherley, la coordinatrice du projet Éducation Populaire Sel & Vermois

Sherley Mosquera, animatrice référente du projet, a été recrutée en septembre 2022 par les Foyer ruraux. Elle a son bureau à la MJC St Nicolas de Port.



Quel est son rôle ?

Son rôle est important. Elle permet de renforcer le lien entre les élus, les associations et les jeunes du territoire.

Elle intervient sur le territoire Sel & Vermois en mobilisant les différents acteurs locaux sous le nom « Collectif Jeunesse sur le territoire des Pays du Sel & du Vermois ». Ceux-ci mutualisent ainsi leurs moyens, leurs savoirs et leurs compétences. Elle maintient la cohérence des actions jeunesses par rapport aux 4 axes du projet Éducation populaire Sel & Vermois et veille à en réaliser ses objectifs.

Un temps d'échange avec les 16 communes du Sel & Vermois

Sherley rencontre les élus et agents liés à la jeunesse pour se présenter et échanger autour des actions qui peuvent être réalisées pour les jeunes de ces communes.

CONTACT

Sherley Mosquera
06 62 79 39 04
sherley.mosquera@foyersruraux54.org
Facebook : Collectif Jeunesse sur le territoire des Pays du Sel & du Vermois



LES RENDEZ-VOUS EN SEL & VERMOIS

JANVIER

Exposition
18/01-04/02 - St Nicolas de Port

Loto
29/01 - Dombasle-sur-Meurthe

FÉVRIER

Loto
04/02 - Dombasle-sur-Meurthe
19/02 - Sommerviller
25/02 - Dombasle-sur-Meurthe

Salon du livre
05/02 - St Nicolas de Port

Don du sang
09/02 - Dombasle-sur-Meurthe
16/02 - St Nicolas de Port

Brocante
12/02 - Dombasle-sur-Meurthe

Soirée dansante
11/02 - Rosières (Usr Foot)
12/02 - Varangéville (choucroute)

Exposition
17-19/02 - Rosières-aux-Salines

Repair café
17/02 - Dombasle-sur-Meurthe

Spectacle
17/02 - Dombasle-sur-Meurthe
19/02 - Dombasle-sur-Meurthe
25/02 - Rosières-aux-Salines

Permanences OPAH-RU
21/02 - Varangéville
21/02 - Rosières-aux-Salines
23/02 - Dombasle-sur-Meurthe
23/02 - St Nicolas de Port

MARS

Spectacle
04/03 - Varangéville
15/03 - Dombasle-sur-Meurthe
16/03 - Dombasle-sur-Meurthe

Repas des anciens
05/03 - Sommerviller

Thé dansant
05/03 - Dombasle-sur-Meurthe

Don du sang
09/03 - Rosières-aux-Salines

Repair café
09/03 - Ville-en-Vermois

Journée internationale des droits de la femme
11/03 - Dombasle-sur-Meurthe

Salon des vins
18-19/03 - Dombasle-sur-Meurthe

Permanences OPAH-RU
21/03 - Varangéville
21/03 - Rosières-aux-Salines
23/03 - Dombasle-sur-Meurthe
23/03 - St Nicolas de Port

Puces des couturières
25-26/03 - Rosières-aux-Salines

Exposition
31/03 - Dombasle-sur-Meurthe

AVRIL

Marche du Banban
01 ou 02/04 - Rosières-aux-Salines

Spectacle
01/04 - St Nicolas de Port
07/04 - Varangvéille
15/04 - Varangéville
23/04 - Dombasle-sur-Meurthe

Course Run & Bike
02/04 - Sommerviller

Bourse
04-06/04 - St Nicolas de Port

Fête du jeu
13-15/04 - Dombasle-sur-Meurthe

Repair café
14/04 - Hudiviller

Grand déballage de la Potée Portoise
16/04 - St Nicolas de Port

Permanences OPAH-RU
18/04 - Varangéville
18/04 - Rosières-aux-Salines
20/04 - Dombasle-sur-Meurthe
20/04 - St Nicolas de Port

Don du sang
19/04 - Dombasle-sur-Meurthe

Loto
23/04 - Dombasle-sur-Meurthe

Une rose un espoir
29-30/04 - Varangéville

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
30/04 - Rosières-aux-Salines

Retrouvez tous les évènements du territoire Sel & Vermois sur notre site Internet www.cc-seletvermois.fr

Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois
3, rue Louis Majorelle - ZAC du Saulcy 54110 Dombasle-sur-Meurthe
03 83 45 23 32 - www.cc-seletvermois.fr - @ccseletvermois
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

